

TRANSFERT DE DOSSIER UNIVERSITAIRE

PROCEDURE TRANSFERT ARRIVEE

Vous êtes originaire d'une autre université et vous souhaitez vous inscrire à l'université de Bourgogne, vous devez :

- Contacter la scolarité de la formation choisie pour toute question concernant cette formation (voir onglet « scolarité » sur le site de l'UFR Sciences humaines).
- Imprimer et remplir en 3 exemplaires une **FICHE ACCUEIL ARRIVEE**, préalable au transfert de votre dossier universitaire, et faire viser ce document par le service de scolarité de votre université d'origine.
- Transmettre les 3 exemplaires de la **FICHE ACCUEIL ARRIVEE** à la scolarité de la formation choisie à l'université de Bourgogne, qui vous indiquera les modalités d'inscription. Joindre une lettre de motivation et vos relevés de notes post-bac.